



CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne (Siren : 200067684)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Épernay
Arrondissement	Épernay
Département	Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	12/09/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Franck LEROY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Communauté
Numéro et libellé dans la voie	Place du 13ème Régiment de Génie
Distribution spéciale	BP 80526
Code postal - Ville	51331 EPERNAY
Téléphone	03 26 56 47 10
Fax	03 26 56 47 86
Courriel	boyer@ccepc.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	49 677
-----------------------------	--------

Densité moyenne

84,49

Périmètre

Nombre total de communes membres : 47

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
51	Athis (215100173)	906
51	Avize (215100256)	1 913
51	Bergères-lès-Vertus (215100447)	653
51	Blancs-Coteaux (200077782)	3 506
51	Brugny-Vaudancourt (215100876)	466
51	Chaintrix-Bierges (215101007)	329
51	Chaltrait (215101031)	61
51	Chavot-Courcourt (215101320)	360
51	Chouilly (215101437)	1 042
51	Clamanges (215101445)	217
51	Cramant (215101833)	923
51	Cuis (215101874)	406
51	Cumières (215101882)	781
51	Écury-le-Repos (215102096)	61
51	Épernay (215102120)	23 584
51	Étréchy (215102211)	110
51	Flavigny (215102336)	169
51	Germinon (215102492)	178
51	Givry-lès-Loisy (215102542)	77
51	Grauves (215102625)	639
51	Le Mesnil-sur-Oger (215103425)	1 131
51	Les Istres-et-Bury (215102815)	99
51	Loisy-en-Brie (215103060)	213
51	Magenta (215106147)	1 735
51	Mancy (215103185)	259
51	Mardeuil (215103201)	1 535
51	Monthelon (215103532)	360
51	Morangis (215103581)	389
51	Moslins (215103607)	315
51	Moussy (215103631)	761
51	Oiry (215103813)	852
51	Pierre-Morains (215103979)	97
51	Pierry (215103987)	1 227
51	Plivot (215104019)	774
51	Pocancy (215104027)	170
51	Rouffy (215104340)	116
51	Saint-Mard-lès-Rouffy (215104621)	169
51	Soulières (215105180)	142
51	Trécon (215105362)	80
51	Val-des-Marais (215101486)	578

51	Vélye (215105594)	189
51	Vert-Toulon (215105651)	300
51	Villeneuve-Renneville-Chevigny (215105800)	320
51	Villers-aux-Bois (215105834)	330
51	Villeseneux (215105917)	238
51	Vinay (215105966)	619
51	Vouzy (215106071)	298

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 36

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
<i>Eau potable: Création, gestion et entretien des moyens de production, de transport, de stockage et de distribution d'eau potable; Vente d'eau en gros.</i>
- Assainissement collectif
<i>Eaux Usées: - Promotion, coordination et mise en oeuvre d'une politique de lutte contre la pollution de la ressource en eau; - Etudes dans le domaine de l'assainissement; - Réalisation, révision des schémas de zonages d'assainissement communaux; - Systèmes d'assainissement collectif; Eaux pluviales: - Création, aménagement et entretien des réseaux de collecte des eaux pluviales (hors hydraulique des coteaux).</i>
- Assainissement non collectif
<i>Contrôle des systèmes d'assainissement non collectif.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Collecte des déchets ménagers et assimilés</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>Actions en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle: mise en oeuvre et/ou gestion avec l'ensemble des acteurs concernés des dispositifs contractuels de développement local et d'insertion économique d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les dispositifs contractuels qui réunissent les deux critères suivants: - permettre un conventionnement avec l'Etat et/ou des collectivités territoriales dont au minimum trois communes membres de la communauté de communes. - s'adresser potentiellement à des bénéficiaires résidant dans toutes les communes de la communauté de communes. Personnes âgées: conduite d'études d'intérêt communautaire en matière de gérontologie. Sont d'intérêt communautaire, les études qui concernent au moins trois communes membres de la communauté de communes.</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
<i>Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, agricole, touristique, culturelle, sportive ou de services (ZAC) d'intérêt communautaire, les ZAC dont la communauté de communes maîtrise le foncier et qui réunissent au moins un des deux critères suivants: - les ZAC s'inscrivant spatialement sur le territoire de deux communes au moins; - les ZAC</i>

dont la SHON est à plus de 80% à vocation économique ou touristique, même située sur le territoire d'une seule commune.

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INTERSSANT L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE. Création, extension, aménagement, commercialisation et gestion des zones d'activités existantes: Terres Rouges et Val de Champagne. Extension, aménagement, gestion et entretien du Millesium sis rue Jean Bagnost à Pierry. Etude, création, extension, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités économiques (ZAE), industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires ou touristiques qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, toutes les zones créées à compter du 1er janvier 2007 dans la mesure où la communauté de communes maîtrise le foncier. Etude, création, extension, aménagement, gestion et entretien des équipements à caractère industriel, commercial, artisanal et tertiaire qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les équipements qui réunissent au moins deux des critères suivants: - s'inscrire dans une démarche cohérente d'aménagement, de développement, d'accueil et de promotion de la communauté de communes; - assurer la promotion et la mise en valeur des richesses économiques, touristiques, paysagères et patrimoniales du territoire communautaire et des produits locaux; - être un équipement structurant que l'on ne retrouve pas dans la majorité des communes de la communauté de communes. Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté: Information, communication et promotion du territoire et de l'activité économique de la communauté, de son attractivité et de ses entreprises. Suivi et animation de procédures et d'outils opérationnels de soutien au développement et à la restructuration du commerce et à l'artisanat d'intérêt communautaire: Sont d'intérêt communautaire, les procédures et outils qui concernent au moins trois communes membres de la communauté de communes. Mise en oeuvre et/ou gestion avec l'ensemble des acteurs concernés des dispositifs contractuels de développement économique.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
Collèges d'Epernay: remboursement des emprunts contractés dans le cadre du SYVOSER pour le compte de la commune de Cumières.

- Activités péri-scolaires

- la participation au réseau d'aide spécialisée à l'enseignement préélémentaire et élémentaire dont les locaux sont situés à Vertus

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Urbanisme: - Création et gestion d'un service partagé "urbanisme-droit des sols" chargé, d'une part, des POS, des cartes communales et des PLU et, d'autre part, de l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création, réalisation et gestion de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les ZAC dont la Communauté de communes maîtrise le foncier et qui réunissent au moins un des deux critères suivants: - les ZAC s'inscrivant spatialement sur le territoire de deux communes au moins; - les ZAC dont la SHON est à plus de 80% à vocation économique ou touristique, même située sur le territoire d'une seule commune.

- Constitution de réserves foncières

Constitution et gestion de réserves foncières en lien avec les compétences et les projets de la communauté de communes.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Transports collectifs: Autorité organisatrice en matière de transports en commun au sens de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs (JORF du 31 décembre 1982) dite LOTI.

- Transport scolaire

transports scolaires et périscolaires du secteur public

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création et gestion d'un service partagé "voirie" chargé d'élaborer des projets de voiries communales et d'en suivre les travaux.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Etude, création, extension, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités économiques (zae) industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires ou touristiques qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, toutes les zones créées à compter du 1er janvier 2007 dans la mesure où la communauté de communes maîtrise le foncier.

Actions de développement touristique. Etude, réalisation, animation, promotion et entretien d'équipements ou d'aménagements collectifs d'intérêt communautaire et/ou de sentiers et circuits à thème d'intérêt communautaire: création, entretien (débroussaillage et élagage) et signalisation. Sont d'intérêt communautaire, les équipements, les sentiers, les circuits à thème qui réunissent au moins deux des critères suivants:

- participer au développement ou à la promotion d'un équipement ou d'un site communautaires;
- contribuer à l'amélioration de l'accueil et/ou à l'animation touristique au sein de la communauté;
- être un aménagement que l'on ne retrouve pas dans la majorité des communes de la communauté de communes;
- développer et diffuser une identité commune aux communes membres de la communauté de communes.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Opérations en matière d'amélioration de l'habitat ou de travaux de réhabilitation de logements d'intérêt communautaire: Sont d'intérêt communautaire, les opérations et travaux qui concernent au moins trois communes membres de la communauté de communes.

- Amélioration du parc immobilier bâti

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Elaboration, révision, suivi et animation de la Charte de Pays.

- Gestion d'un centre de secours

Centre de secours d'Épernay: remboursement de l'emprunt contracté dans le cadre du SYMCOPA pour le compte des communes d'Avize, Cramant, Cuis, Cumières, Flavigny et les Istres et Bury.

- NTIC (Internet, câble...)

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Création, aménagement et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage: itinérants et grands rassemblements.

- Autres

Personnes âgées: conduite d'études d'intérêt communautaire en matière de gérontologie. Sont d'intérêt communautaire, les études qui concernent au moins trois communes membres de la communauté de communes.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
51	SM scolaire des trois coteaux (200045292)	SM fermé	1 933
51	SM intercommunal de production d'eau de Brugnay Ablois (SMIPEBA) (255102261)	SM fermé	1 933
51	SM du SCOT d'Épernay et sa région (255102352)	SM fermé	87 164
51	PETR du Pays d'Épernay Terres de Champagne (200064392)	SM fermé	87 164

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)